

6 novembre 2024

Les actions de Toulouse Métropole Rénov pour les copropriétés



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole



Qui sommes-nous ?



Toulouse Métropole Rénov' Mission de service public portée par Toulouse Métropole avec le soutien de la Région

Conseils - gratuits et indépendants - sur toutes questions relatives à l'énergie dans le logement

Maison de l'énergie depuis février 2022

1 allée Jacques Chaban-Delmas - 31500 Toulouse (sous l'arche Marengo en face de la médiathèque)

Pour nous joindre :

- ✓ Tel : 05 34 24 59 59 (ligne dédiée aux copropriétés les jeudis et vendredis matins)
- ✓ mail : renov.copro@toulouse-metropole.fr
- ✓ [Permanence sur RDV](#) à la maison de l'énergie (créneau d'1h30)

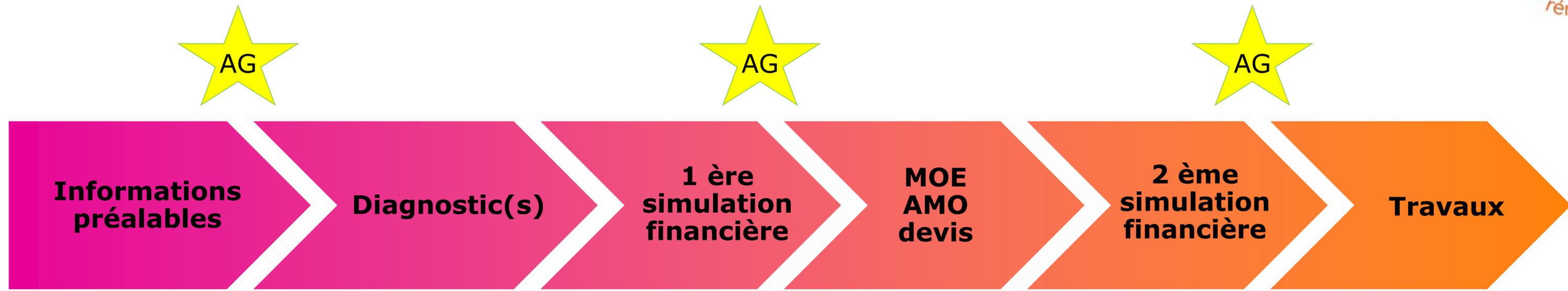
Nos sites internet :

- ✓ le [site CoachCopro](#), centre de ressources et de partage sur les projets de rénovation en copropriété
- ✓ le [site Toulouse Métropole Rénov'](#) où l'on retrouve les informations principales sur les aides financières en copropriété

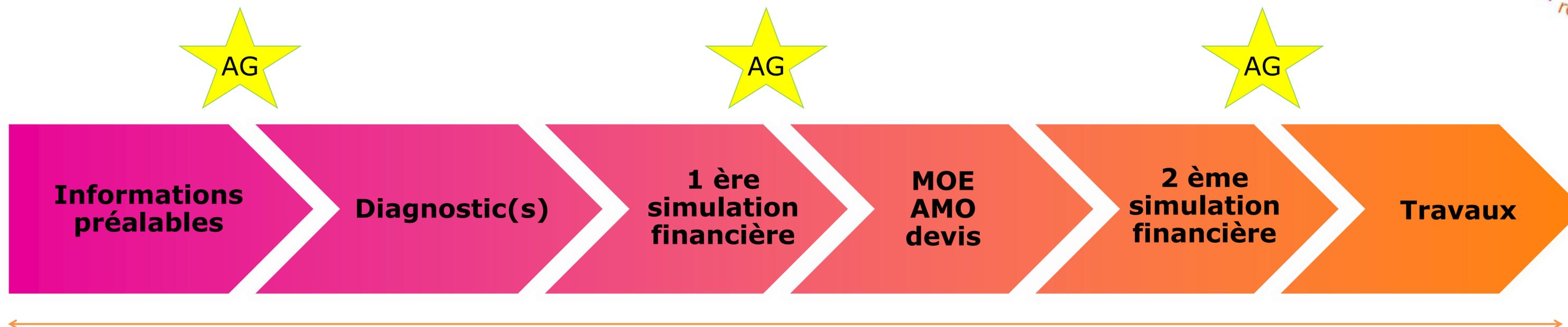




Chronologie générale



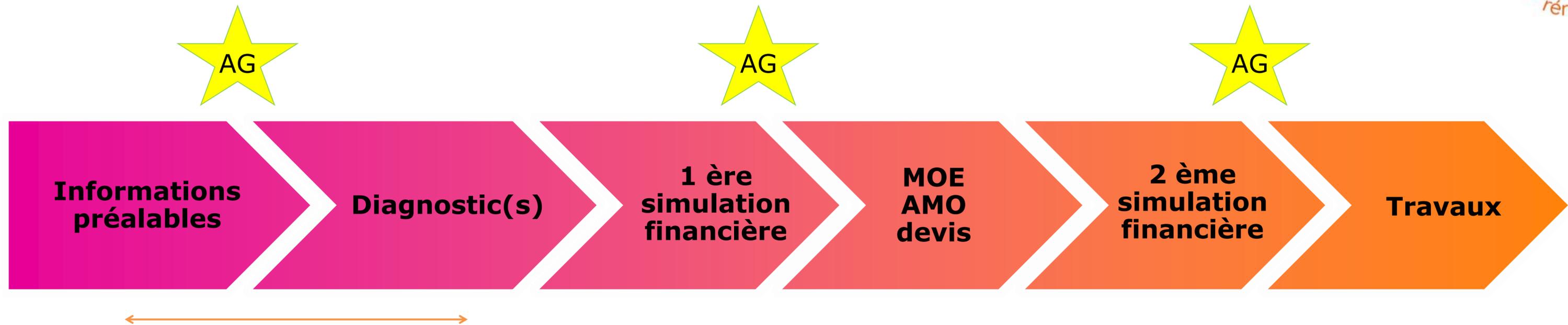
Chronologie générale



Toulouse Métropole Renov' accompagne les conseils syndicaux et les syndicats sur l'ensemble de la démarche

- Importance de bien visualiser la chronologie
- Se fixer des objectifs intermédiaires
- Partir sur de bonnes bases : réglementation, atteinte d'un gain global pour les aides financières (35% pour Ma Prime Renov Copro, 40% pour les primes Toulouse Métropole et le prêt collectif Renov Occitanie)
- Appui à la communication aux moments clés du projet

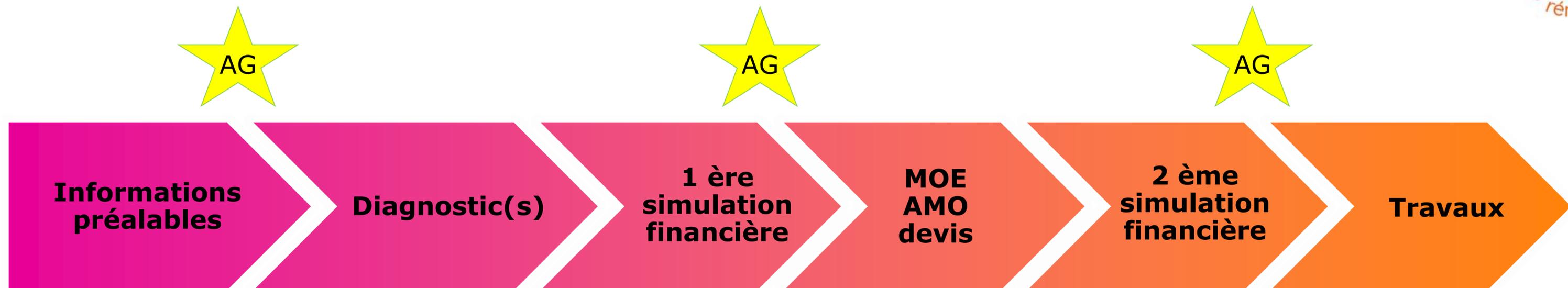
Chronologie générale



Pas de projet ambitieux sans un bon diagnostic !

- Présentation des prestations existantes, contacts
- Analyse des propositions
- Interventions en conseil syndical, en réunion d'information ou en AG pour présenter l'importance du diagnostic
- Lien avec l'AREC pour les audits Renov Occitanie

Chronologie générale



Le plan de financement est une des clés de la concrétisation !

- Suite au diagnostic, simulations des aides financières collectives et individuelles :
 - Par scénario
 - Par statut (occupant/bailleur, selon revenus..)
 - Par typologie de logement (aux tantièmes)
- Interventions en conseil syndical, en réunion d'information ou en AG pour présenter ces résultats (idéalement en même temps que la restitution du diagnostic)

Stimulation de la dynamique locale

→ **Permettre aux copropriétés de trouver le bon acteur et d'avoir les bonnes informations**

- Lettre d'information
- Ateliers, webinaires, conférences, stands
- Site de référence toulousemetropole.coachcopro.com/
 - Ressources locales, documents de référence, fiche de retour d'expérience ...
- Travail avec les professionnels : syndics, artisans, bureaux d'études, AMO, architectes...
- Charte d'engagement et annuaire des professionnels en copropriétés
- Courrier de sensibilisation personnalisé, réunions d'informations publiques dans les quartiers ciblées
- Relai de toutes les initiatives locales et nationales liées à la rénovation des copropriétés



Stimulation de la dynamique locale

→ **Montrer que la rénovation en copropriété ca marche !**

- Trophée des copropriétés,
- Visites,
- Fiches de retours d'expérience,
- Vidéos





RÉSIDENCE LES POTIERS

9 RUE DES POTIERS, TOULOUSE (31000)

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Année de construction : 1938
- Surface totale : 600 m²
- Nombre de logements : 6
- Chauffage individuel gaz

DATES CLÉS

- Oct 2018 : audit énergétique
- Oct 2021 : vote des travaux
- Juin 2022 : démarrage des travaux
- Fev 2024 : livraison des travaux

FINANCEMENT

- Coût des travaux : 219.708 €
- Coût des prestations d'accompagnement : 14.836 €
- Coût total du projet par lot avant subvention : 39.091 €
- Montant des aides : 23.249 €
 - ANAH travaux : 22.541 €
 - ANAH AMO : 888 €

10 % d'aides

ACTEURS

- Maître d'ouvrage délégué : Foncia
- Maître d'œuvre : cabinet d'architecture Rigual
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Pro Eco Conseil
- Entreprises : Bruno Leclerc, Belmont & fils, ADS étanchéité, Europe fermetures

TRAVAUX RÉALISÉS

- Ravalement avec isolation par l'extérieur
- Isolation des toits terrasse
- Changement des menuiseries des espaces communs
- Remplacement de la verrière
- Remplacement de la porte d'entrée
- Mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée



Avant travaux

ASPECTS SUPPLÉMENTAIRES

Modification de dernière minute suite au refus de surplomb du voisin en limite de propriété (isolation non réalisable). La copropriété a su réagir rapidement en reprenant une étude énergétique juste avant le vote des travaux afin d'assurer un programme de travaux éligible aux aides: l'isolation des murs a été renforcée sur les autres façades.



Après travaux

Suite aux modifications réglementaires, la copropriété souhaite isoler cette dernière façade pour une meilleure cohérence thermique.

Gain 36 %



Consommation énergétique

- Avant travaux 288 kWh_{ep}/m².an (classe E)
- Après travaux 185 kWh_{ep}/m².an (classe D)